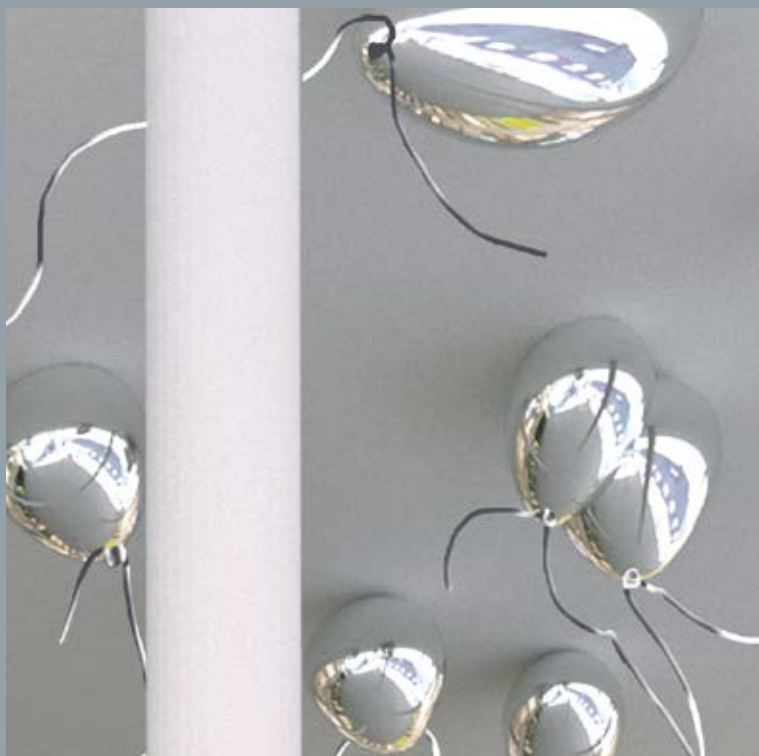




Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité

Hôpital des enfants

Rapport du collège d'experts – Concours d'intervention artistique





Création
SAM-CHUV 50421
Coordination rédactionnelle et éditoriale
Joëlle Isler, responsable de la communication
à la Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité du CHUV

Sommaire

1.	<u>INTRODUCTION</u>	4
2.	<u>DONNÉES GÉNÉRALES</u>	8
2.1	Organisation et adjudicateur	8
2.2	Type de procédure et participants	8
2.3	Objectifs	8
2.4	Prix	8
2.5	Calendrier	8
2.6	Composition du collège d'experts	9
3.	<u>JUGEMENT</u>	10
3.1	Conformité des dossiers	10
3.2	Admission au jugement	10
3.3	Critères de jugement	10
4.	<u>ANALYSE DES PROJETS</u>	11
4.1	Claudia & Julia Müller – Venez, vivons avec nos enfants!	12
4.2	Camille Scherrer – JOY	16
4.3	Sophie Bouvier Ausländer – La chambre des merveilles	22
4.4	Vincent Kohler – Ligne	28
4.5	Shirana Shahbazi	32
4.6	Carmen Perrin	36
4.7	Denis Savary – Eclaireurs	42
5.	<u>RECOMMANDATION DU COLLÈGE D'EXPERTS</u>	46
6.	<u>CONCLUSIONS</u>	46
7.	<u>DISPOSITIONS FINALES</u>	47

1

Introduction

Dans le cadre du projet de construction de l'Hôpital des enfants au nord de l'esplanade du bâtiment principal du Centre hospitalier universitaire vaudois à Lausanne, l'Etat de Vaud est tenu de mettre en œuvre un projet d'animation artistique – *Kunst am Bau* – financé par le crédit d'ouvrage octroyé par le Grand Conseil.

Le projet du nouvel Hôpital des enfants a pour but de réunir l'ensemble de la pédiatrie universitaire sur un site unique. Actuellement, cette activité est répartie aujourd'hui entre l'Hôpital de l'enfance (HEL) sur le site de Montétan et la cité hospitalière du CHUV, tous deux situés à Lausanne. En janvier 2014, le groupement d'architectes GMP+JB Ferrari et son équipe de mandataires ont remporté le mandat d'études organisé par le CHUV pour la construction de ce nouveau bâtiment dédié aux enfants et aux adolescents.

L'Hôpital des enfants – formé de deux corps de bâtiment reliés par une rue intérieure « magistrale » – répond à la fois aux enjeux de la cité hospitalière et du contexte urbain. Un bâtiment haut (A) marque sa présence par un volume compact atteignant la hauteur maximale autorisée par le plan d'affectation cantonal. Il qualifie ainsi, avec la Polyclinique médicale universitaire, un nouveau front urbain sur la rue du Bugnon.

À l'intérieur du site hospitalier, un second bâtiment (B) renforce le front sud constitué par le bâtiment de la Maternité et l'Hôpital orthopédique; il reste volontairement bas afin de préserver les vues dégagées et l'ensoleillement. Une terrasse (toiture-jardin) aménagée sur ce second bâtiment offrira un espace de ressourcement à l'ensemble des usagers.

L'objectif des mandats d'étude parallèles est de dialoguer avec les artistes pour sélectionner des projets qui mettent en valeur, par une intervention artistique, un des trois périmètres décidés par le maître d'ouvrage: les deux entrées principales à savoir celle de l'hôpital et celle des urgences, les puits de lumière du bâtiment bas et la terrasse, ou périmètre libre, mais devant répondre a minima au point 1 et/ou au point 2.

Les différents lieux et thèmes peuvent être abordés séparément ou dans leur globalité. Il est toutefois souhaité qu'un élément majeur du projet d'intervention artistique trouve sa place dans les zones d'entrée du nouvel hôpital.

Périmètre 1

Les deux entrées principales, à savoir celle de l'hôpital et celle des urgences.

Le traitement de la transition entre l'extérieur et l'intérieur et la notion de seuil sont de nature à tranquilliser l'enfant, à réduire l'anxiété de la prise en charge.

Entrée principale: c'est l'espace d'accueil du nouveau bâtiment, il occupe une position centrale tant du point de vue architectural que fonctionnel. Il peut accueillir tous les publics – tant les enfants, les visiteurs, la fratrie que les professionnels – au sein d'un vaste volume. L'accès public principal depuis le parvis de la station de métro du M2, le hall d'entrée avec son desk de réception délimitent le contour de ce périmètre. L'intervention peut s'approprier l'ensemble des surfaces, sols, murs, plafonds.

Entrée urgences: elle constitue l'espace de prise en charge en cas d'urgence, susceptible de provoquer une certaine appréhension chez l'enfant. Le périmètre d'intervention comprend l'accès depuis la sortie nord de la station du M2, le desk de réception et le secteur de l'attente. L'intervention peut s'approprier également l'ensemble des surfaces, sols, murs, plafonds.

Périmètre 2

Les puits de lumière du bâtiment B et la terrasse.

Les puits de lumière forment des espaces de respiration indispensables pour amener de la lumière naturelle. Ils proposent une transition entre l'intérieur et l'extérieur et permettent des repères qui facilitent l'orientation. Pour l'heure, ces espaces sont pressentis comme pouvant être végétalisés.

L'Hôpital des enfants se déploie sur la terrasse, espace de détente et de loisir pour les enfants et leurs proches. Cette toiture est le parterre de la Maternité et son front qualifie l'esplanade de l'entrée de l'hôpital.

Périmètre 3

Libre, ensemble de l'Hôpital des enfants.

Le collège d'experts n'a pas voulu d'emblée restreindre les interventions et au vu de l'importance du thème lié à la prise en charge de l'enfant, il a souhaité offrir toute la liberté aux artistes. Liberté est ainsi donnée de mener une réflexion plus large sur l'ensemble du projet architectural.

Les projets d'intervention artistique doivent respecter les lois, normes, règlements et directives en vigueur, en particulier les textes relatifs aux bâtiments destinés au public, notamment les prescriptions «incendie». Les propositions tiennent également compte des impératifs d'hygiène, d'entretien, de sécurité et de durabilité. Au lancement des mandats d'étude parallèles, la commission a invité sept artistes; ils ont tous participé au concours. Parmi le collège d'experts, trois membres se sont désistés – les professeurs Vincent Barras et Lazare Benaroyo, ainsi que le Dr Jean-Baptiste Armengaud, en raison d'un emploi du temps incompatible avec le calendrier arrêté par l'organisateur de la procédure.

Le budget consacré à la réalisation de l'intervention artistique est proportionnel au montant des travaux de construction, sur les bases définies dans le règlement concernant l'intervention artistique des bâtiments de l'Etat de Vaud (RIABE – 2015). Pour le projet de l'Hôpital des enfants, le montant dédié à l'intervention artistique a été fixé à CHF 450'000.- TTC. Il inclut la rémunération de l'artiste.

L'attribution du mandat est soumise à la Loi sur les marchés publics (LMP) et la Loi sur le marché intérieur (LMI).

Données générales

2.1	ORGANISATION ET ADJUDICATEUR Le maître d’ouvrage et l’adjudicateur est l’Etat de Vaud, représenté par la Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité (CIT-S) du CHUV qui agit pour le compte du Département de la santé et de l’action sociale (DSAS). L’organisation du concours est assurée par le maître d’ouvrage.																
2.2	TYPE DE PROCÉDURE ET PARTICIPANTS Les mandats d’étude parallèles sont sans anonymat et se sont déroulés ici sur invitation. La procédure est conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics. Un mandat d’étude est confié parallèlement à sept artistes établis en Suisse, sur proposition de la commission artistique.																
2.3	OBJECTIFS Il s’agit d’un concours confié parallèlement à sept artistes afin de sélectionner un à trois lauréats. Il convient de proposer un concept artistique qui prenne en compte le projet architectural en un ou plusieurs lieux. La commission sera particulièrement attentive aux propositions qui visent au réconfort de l’enfant et de sa famille, qui « déstigmatise » l’hôpital et offre une certaine sérénité, ou un sentiment de bien-être, d’évasion. Les candidats peuvent proposer une œuvre thématique qui englobe l’ensemble de l’hôpital et les secteurs concernés, ou un périmètre choisi dont la proposition doit être indépendante. Le maître d’ouvrage se réserve en effet le droit de sélectionner l’œuvre de plusieurs artistes pour des périmètres différents.																
2.4	PRIX Chaque projet rendu sera indemnisé à hauteur de CHF 7’000.-																
2.5	CALENDRIER <table><tr><td>Envoi des documents aux participants</td><td>23 mars 2018</td></tr><tr><td>Présentation du projet et visite du site</td><td>18 avril 2018</td></tr><tr><td>Questions des candidats et réponses de la commission</td><td>libre</td></tr><tr><td>Délai de remise des projets</td><td>29 août 2018</td></tr><tr><td>Présentation des projets</td><td>5 septembre 2018</td></tr><tr><td>Désignation du lauréat ou des lauréats</td><td>6 septembre 2018</td></tr><tr><td>Recommandation et proposition d’adjudication</td><td>septembre 2018</td></tr><tr><td>Réalisation de l’œuvre</td><td>entre 2019 et 2022</td></tr></table>	Envoi des documents aux participants	23 mars 2018	Présentation du projet et visite du site	18 avril 2018	Questions des candidats et réponses de la commission	libre	Délai de remise des projets	29 août 2018	Présentation des projets	5 septembre 2018	Désignation du lauréat ou des lauréats	6 septembre 2018	Recommandation et proposition d’adjudication	septembre 2018	Réalisation de l’œuvre	entre 2019 et 2022
Envoi des documents aux participants	23 mars 2018																
Présentation du projet et visite du site	18 avril 2018																
Questions des candidats et réponses de la commission	libre																
Délai de remise des projets	29 août 2018																
Présentation des projets	5 septembre 2018																
Désignation du lauréat ou des lauréats	6 septembre 2018																
Recommandation et proposition d’adjudication	septembre 2018																
Réalisation de l’œuvre	entre 2019 et 2022																

PRÉSIDENTE

Catherine Borghini Polier
Directrice des constructions,
ingénierie, technique et sécurité (CIT-S)

COMPOSITION DU COLLÈGE D'EXPERTS

MEMBRES

Nicole Minder
Cheffe du Service des affaires culturelles de l’Etat de Vaud
Caroline de Watteville
Chargée des activités culturelles du CHUV
Caroline Bachmann
Artiste et chargée de cours,
Haute école d’art et de design (HEAD), Genève
Pr Vincent Barras
Professeur et représentant de la Commission culturelle du CHUV
Pr Lazare Benaroyo
Professeur et représentant de la Commission culturelle du CHUV
Pr Jean-François Tolsa
Chef du Département femme-mère-enfant (DFME)
Dr Jean-Baptiste Armengaud
Médecin hospitalier,
Département femme-mère-enfant (DFME)
Thierry Penseyres
Directeur des soins,
Département femme-mère-enfant (DFME)
Valérie Blanc
Directrice administrative et financière,
Département femme-mère-enfant (DFME)
Denis Hemme
Chef de projet infirmier,
Département femme-mère-enfant (DFME)
Jean-Baptiste Ferrari
Architecte mandataire, GMP + JB Ferrari Sàrl
Léonard Chabloz Rihs
Architecte, chef de projet CIT-S, CHUV

3

Jugement

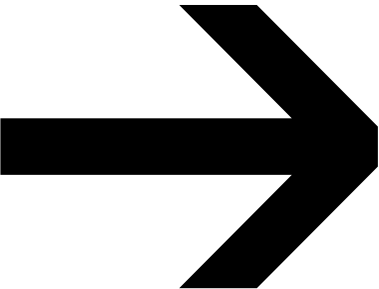
3.1	CONFORMITÉ DES DOSSIERS La commission artistique a vérifié: • Le respect du délai de restitution des projets • La présence de tous les documents à remettre, comme indiqué sous chiffre 1.18 du cahier des charges
3.2	ADMISSION AU JUGEMENT Les sept invités ont respecté le délai de restitution des projets et ont rendu les documents demandés.
3.3	CRITÈRES DE JUGEMENT La commission artistique a apprécié les projets sur la base des critères suivants sans ordre hiérarchique: • Pertinence et adéquation avec le contexte de la prise en charge pédiatrique • Originalité et qualité du concept • Interaction avec le projet architectural • Adéquation avec les contraintes de l'hôpital (hygiène, entretien, sécurité et durabilité) • Respect du budget annoncé et faisabilité technique A l'issue de la détermination du jury, un rapport est établi et chaque participant en reçoit un exemplaire.

4

Analyse des projets

ANALYSE DES PROJETS

N°1 – LAURÉAT Claudia & Julia Müller – <i>Venez, vivons avec nos enfants!</i>	P. 12
N°2 – LAURÉAT Camille Scherrer – <i>JOY</i>	P. 16
N°3 Sophie Bouvier Ausländer – <i>La chambre des merveilles</i>	P. 22
N°4 Vincent Kohler – <i>Ligne</i>	P. 28
N°5 Shirana Shahbazi	P. 32
N°6 Carmen Perrin	P. 36
N°7 Denis Savary – <i>Eclaireurs</i>	P. 42



4.1 – N°1 – LAURÉAT

VEZ, VIVONS AVEC NOS ENFANTS!

CLAUDIA & JULIA MÜLLER

C'est au pédagogue allemand Friedrich Fröbel, disciple de Johann Heinrich Pestalozzi, que la société occidentale doit l'invention des jardins d'enfants. L'importance de communiquer des impressions positives dès le plus jeune âge et de favoriser l'éducation physique par des jeux de balles a directement inspiré le travail de Claudia & Julia Müller. Elles ont intitulé leur proposition « *Venez, vivons avec nos enfants* », citant le titre d'un ouvrage de Fröbel.

L'endroit retenu pour la réaliser est le premier lieu visible de tous les usagers du site, à la fois depuis la rue du Bugnon et la sortie de la station de métro du CHUV, au sommet des marches de la gare souterraine. Quatorze ballons façonnés en acier chromé, dont les ficelles s'entrecroisent subtilement, vont animer le plafond de l'entrée principale de l'hôpital, le parvis situé au sud de l'édifice. La gaieté suscitée par la vision de ces sphères aux dimensions et formes diverses, ainsi que les surfaces reflétant l'environnement, rappellent les sentiments humains universels, la capacité à rêver et à s'émerveiller, les liens tissés autour des naissances et des fêtes.

Le collège d'experts est unanimement séduit par la poésie qui se dégage de cette intervention artistique et la retient au terme d'un deuxième tour. Elle apporte une touche métaphorique et sentimentale à l'édifice. Une maquette et des essais devront toutefois encore être réalisés – la question de la teinte du plafond également définie – pour s'assurer que l'effet soit le bon, à savoir un sentiment joyeux de légèreté et non d'oppression liée à une impression que le toit pourrait casser l'élan ascendant de la composition. Le jury relève encore qu'il lui semble nécessaire de compléter cette proposition unique par un autre geste ailleurs dans l'hôpital et d'optimiser le budget de sa réalisation.





Yves Klein
1001 Ballons, Paris 1957



4.2 – N°2 – LAURÉAT

JOY

CAMILLE SCHERRER

A la recherche d'une forme universelle qui parle à toutes les générations, Camille Scherrer s'est laissée inspirer par le jeu de plots. Une invention qui, selon elle, remonte à la fin du XVII^e siècle dans sa composition actuelle, mais qui se révèle intemporelle dans son acception. Le but de sa démarche ? Créer un lien entre les différents espaces d'un bâtiment qu'elle perçoit comme « tentaculaire » et prolonger son propos sous une forme graphique. Son concept répond au (pré)nom de « *JOY* » et se décline en quatre volets : voler, flâner, rigoler et imaginer.

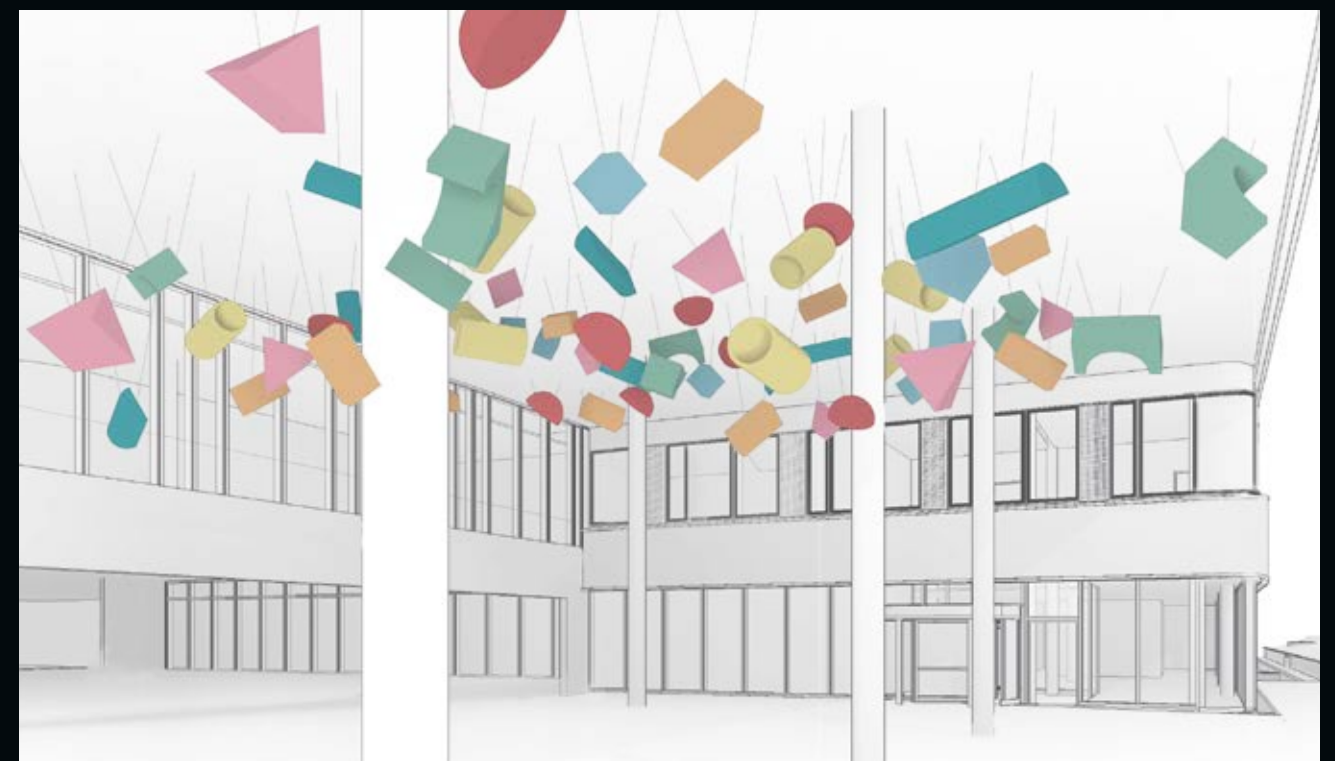
La designer projette d'abord son idée sur le parvis de l'entrée principale (sud). Elle joue sur les échelles. Les visiteurs seraient accueillis par une nuée de plots flottant dans les airs, une constellation de 70 formes en métal léger suspendues au-dessus des têtes, à 3,5 mètres du sol. Cette « enseigne » signerait l'identité du bâtiment, sept formes géométriques tridimensionnelles de sept couleurs différentes, dans des tons pastels.

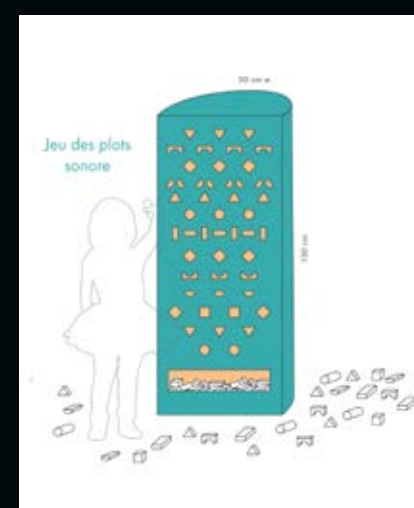
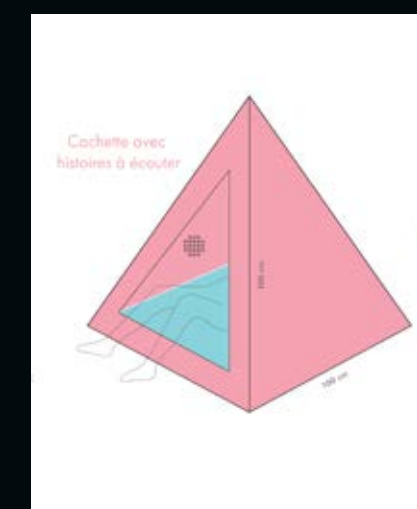
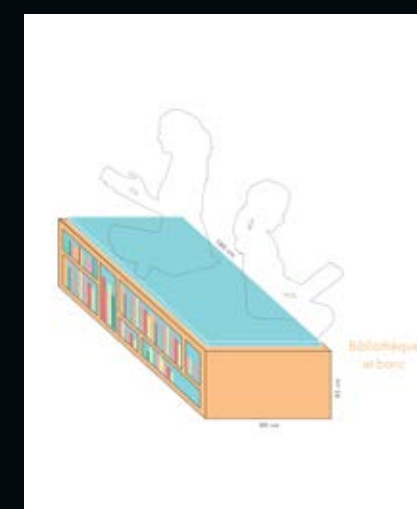
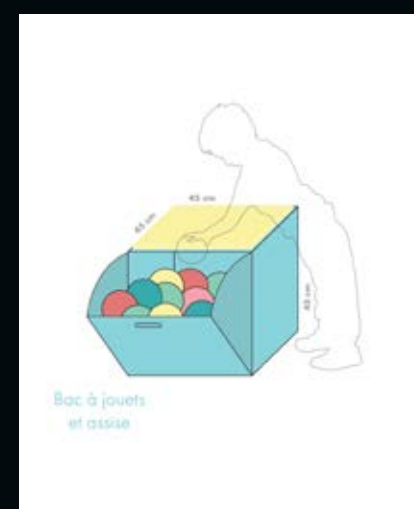
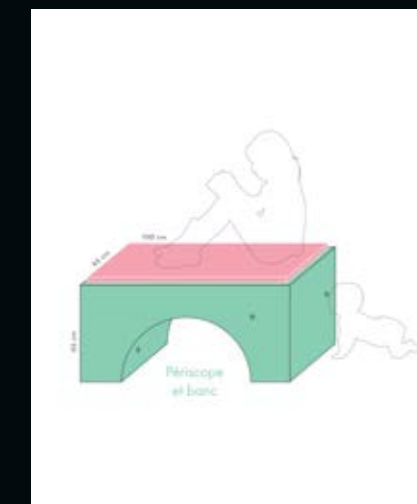
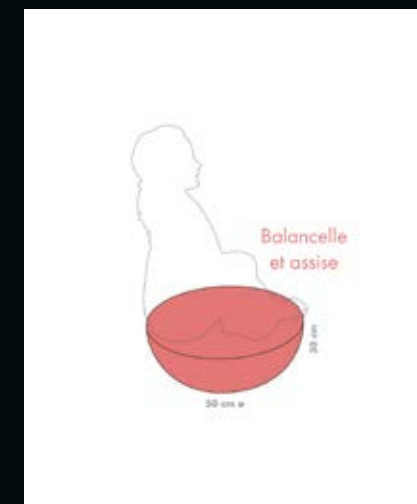
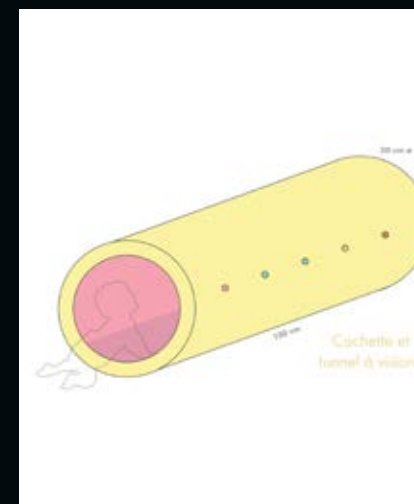
Devant l'entrée des urgences, les plots ne volent plus. Posés sur le sol, ils deviennent mobilier urbain et prolongent la salle d'attente sur l'extérieur, dans une zone de 84 mètres carrés. Les formes restent les mêmes, mais les angles s'arrondissent. L'impression qui doit s'en dégager est conviviale et engageante.

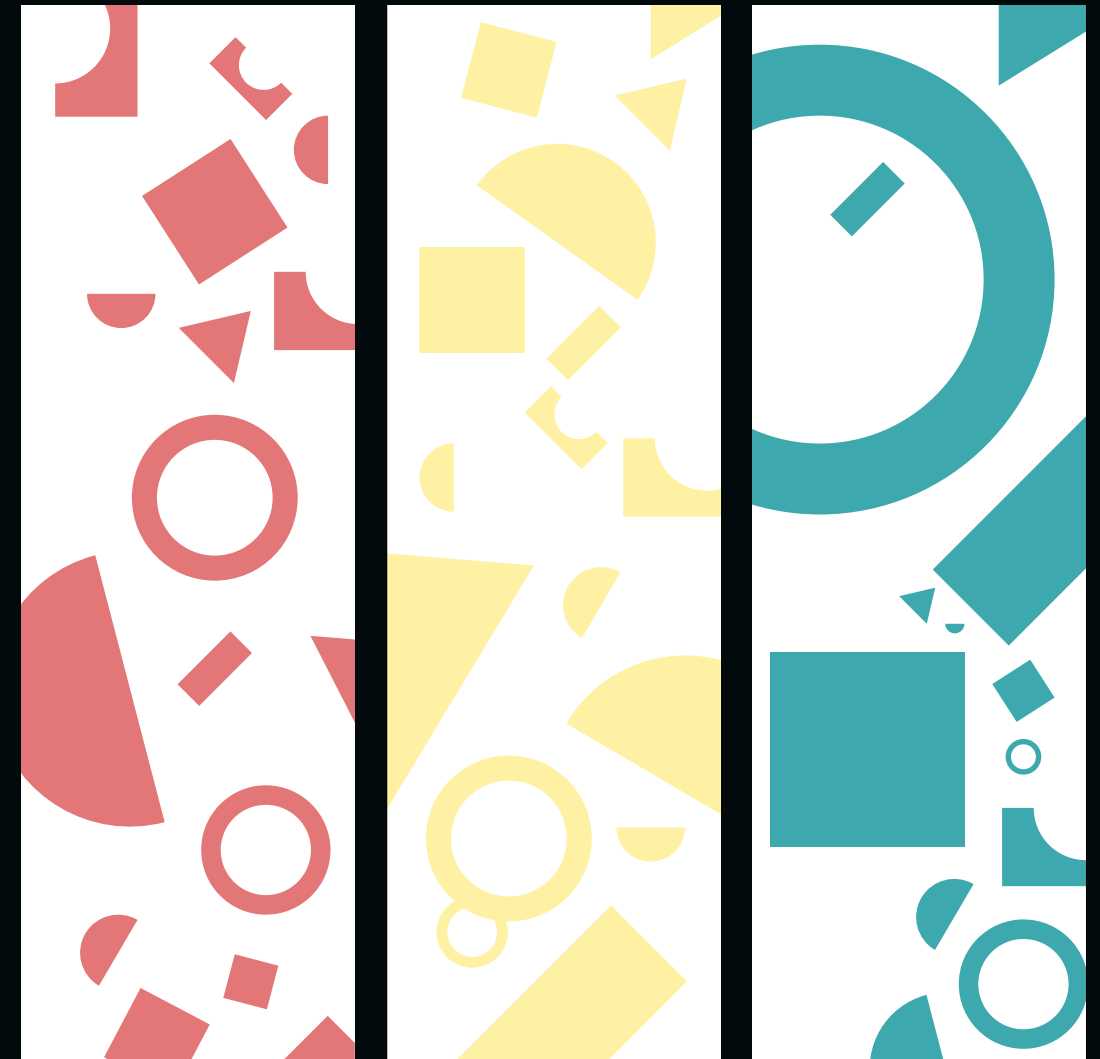
Une fois l'entrée des urgences franchie, patients et parents retrouvent les plots au sol dans la salle d'attente, sous forme d'un mobilier de 35 pièces, décliné en sept modules – pont, balancelle, cylindre, etc. – équipés d'animation optique et sonore. Le tout serait complété par un totem constitué de jeux et des bibliothèques intégrées dans les plots-bancs. C'est une société spécialisée dans ce type de réalisation que Camille Scherrer compte mandater pour cette partie du projet, délicat au niveau des normes d'hygiène et de sécurité. Enfin, une série de peintures murales reprendraient les formes géométriques pour habiller les parois ; elles deviendraient repère pour identifier les étages, à la fois éléments de décoration et concept signalétique.

La souplesse et le dialogue, dont Camille Scherrer fait preuve, sont très appréciés par le collège d'experts. La crainte que l'intervention ne parle pas aux adolescents, ainsi que la notion d'infantilisation, sont toutefois abordées, nuancées par le fait que le concept est totalement évolutif. L'ambiance volontairement désordonnée non sans rappeler une chambre d'enfant, le glissement qui se fait de l'approche volumétrique au plan et la facilité de sa mise en place offrent un projet global, en harmonie avec le cadre de l'hôpital.

Ces nombreuses qualités compensent le fait que la proposition de Camille Scherrer ressorte davantage au design qu'à l'art formel. C'est pourquoi le jury décide à l'unanimité au terme d'un deuxième tour de retenir une partie du programme – les interventions au sol, voire ultérieurement les fresques – en complément de l'intervention artistique de Claudia & Julia Müller. Les gestes apportés par les deux visions – la première sur l'entrée principale de l'hôpital au sud et la seconde dans l'immédiate proximité des urgences au nord – donne une identité forte à l'édifice, avec ses deux entrées, l'une dite des « ballons » et l'autre des « plots ».







4.3 – N°3

LA CHAMBRE DES MERVEILLES

SOPHIE BOUVIER AUSLÄNDER

Il faut imaginer le futur hôpital se transformer en *Wunderkammer*: l'édifice accueillerait des cabinets de curiosités – sous forme d'une multitude de boîtes encastrées dans ses parois ou mobiles sur des chariots – et deviendrait ainsi écriin d'une fabuleuse collection de petits trésors.

Objets archéologiques et ethnographiques, minéraux, végétaux: les premiers assemblages hétéroclites d'éléments rares, singuliers, remontent à la Renaissance et constituent l'ébauche de la muséologie contemporaine. C'est cette pratique que Sophie Bouvier Ausländer souhaite transposer à la fois dans les espaces communs et les chambres du nouvel hôpital: les « curiosités » stimuleraient l'imagination et offriraient une évasion, contrebalançant le confinement intrinsèque à l'environnement hospitalier.

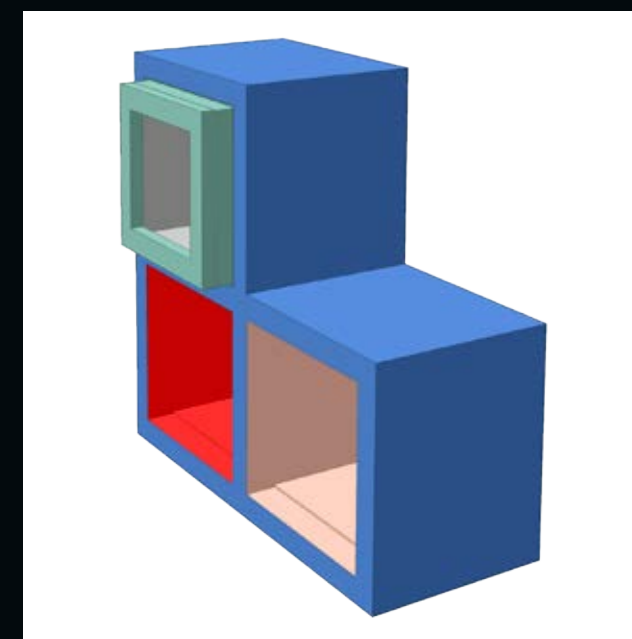
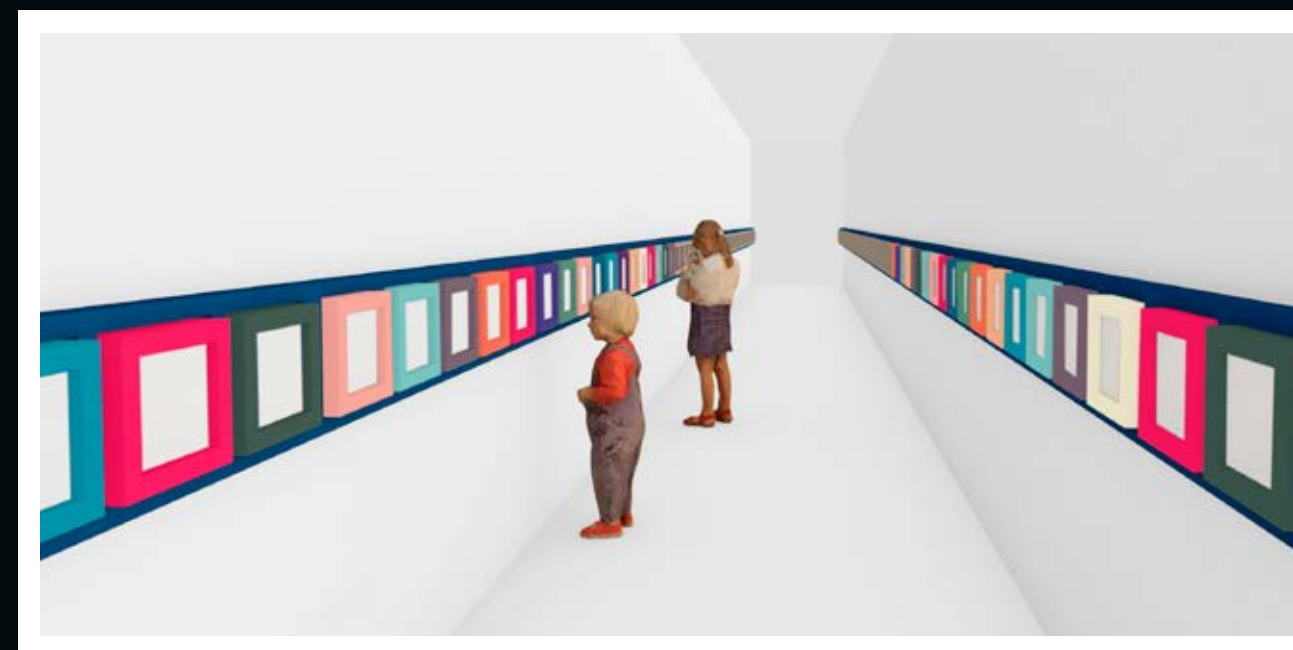
Comment constituer ces collections? L'artiste apporte des réponses sur le fond et sur la forme. Elle rappelle que le canton de Vaud concentre près de 80 musées, dont seul un pourcent des collections fait l'objet d'exposition. Minéralogie, numismatique, biologie, art, toute cette richesse muséale trouverait sa place à l'hôpital: cabinets médicaux et cabinets de curiosités se confondraient dans un vaste espace qui étendrait la visibilité des réserves cantonales.

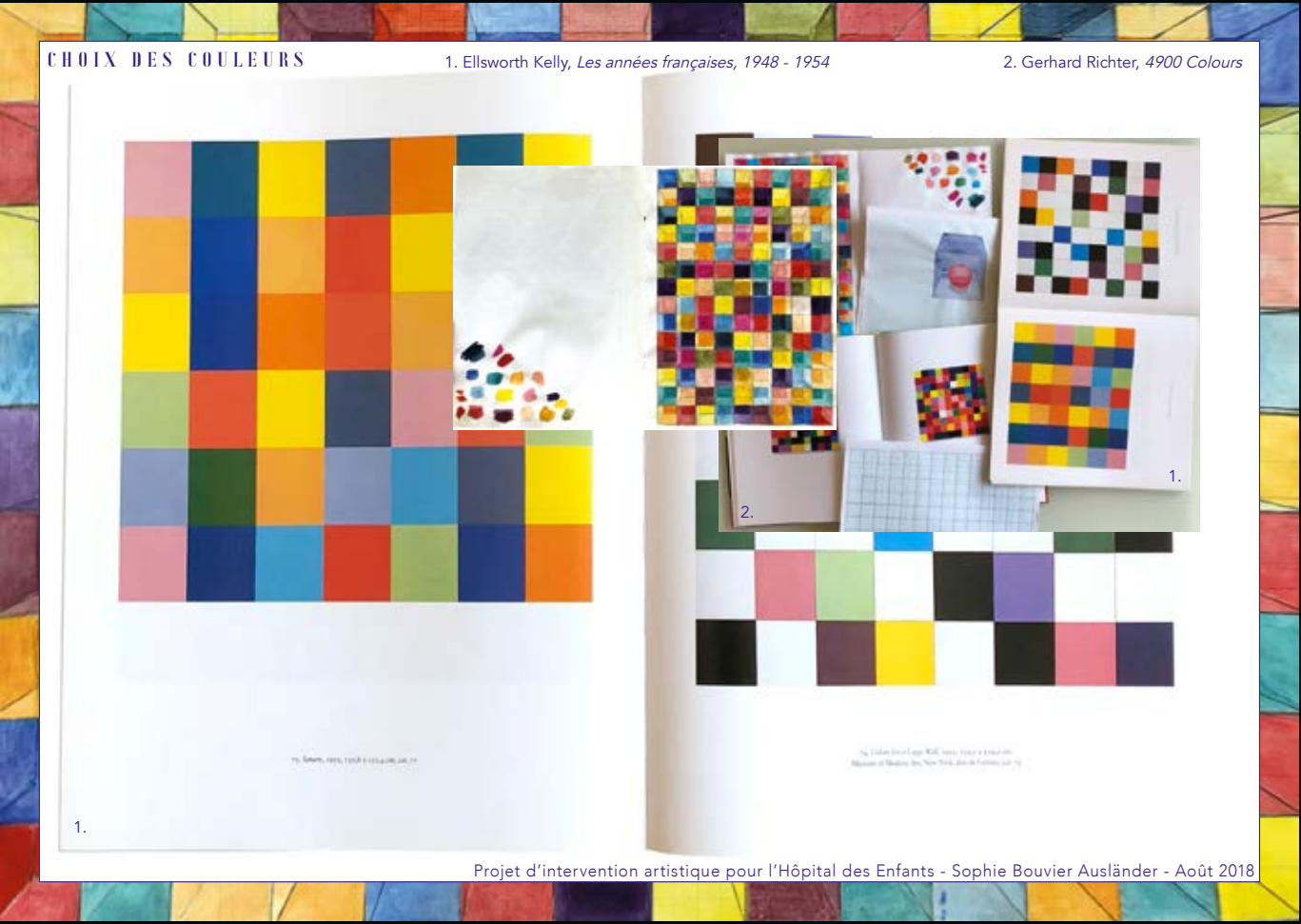
Une chambre des merveilles – un espace d'exposition délimité dans le bâtiment – compléterait le concept pour que le séjour hospitalier se transforme en une occasion de visiter cette pièce aux trésors. Sophie Bouvier Ausländer compte sur la formation d'un comité scientifique bénévole et d'une médiation pour animer le concept et assurer un renouvellement des œuvres et objets présentés. Elle assurerait pour sa part sa mise en œuvre et l'élaboration d'un catalogue, sous forme de fiches explicatives disponibles en ligne.

L'artiste présente le prototype des 365 boîtes de 14 couleurs (une par musée prêteur), des cubes de 20 centimètres d'arête, qu'elle prévoit pour accueillir les trésors. Les boîtes sont prévues pour rester closes dans la chambre des merveilles et ouvertes dans les chambres des patients, libres de choisir leur contenus. Les objets seraient maintenus au moyen d'une mousse ad hoc. Quant aux casiers, solides et lavables, ils pourraient être soit manipulés, soit intégrés à un système encastrable, dans une version éclairée.

La proposition de Sophie Bouvier Ausländer touche le collège d'experts, dans le sens qu'elle contient une dimension pédagogique et ludique très forte, sous la forme d'une intervention artistique élaborée. Il relève que la notion de collectionner est propre à l'humain et qu'elle trouverait sa place à l'hôpital. Mais le jury relève aussi plusieurs écueils auquel son déploiement se heurterait inévitablement. Les aspects logistique (transports en chambre, surveillance des enfants), pratique (nettoyage, maintenance) et administratif (conservation, contrats de prêt, ressources à prévoir) rendent à regret sa mise en œuvre difficile dans le cadre fixé par le concours. Le projet n'est pas retenu au terme du deuxième tour.







4.4 – N°4

LIGNE

VINCENT KOHLER

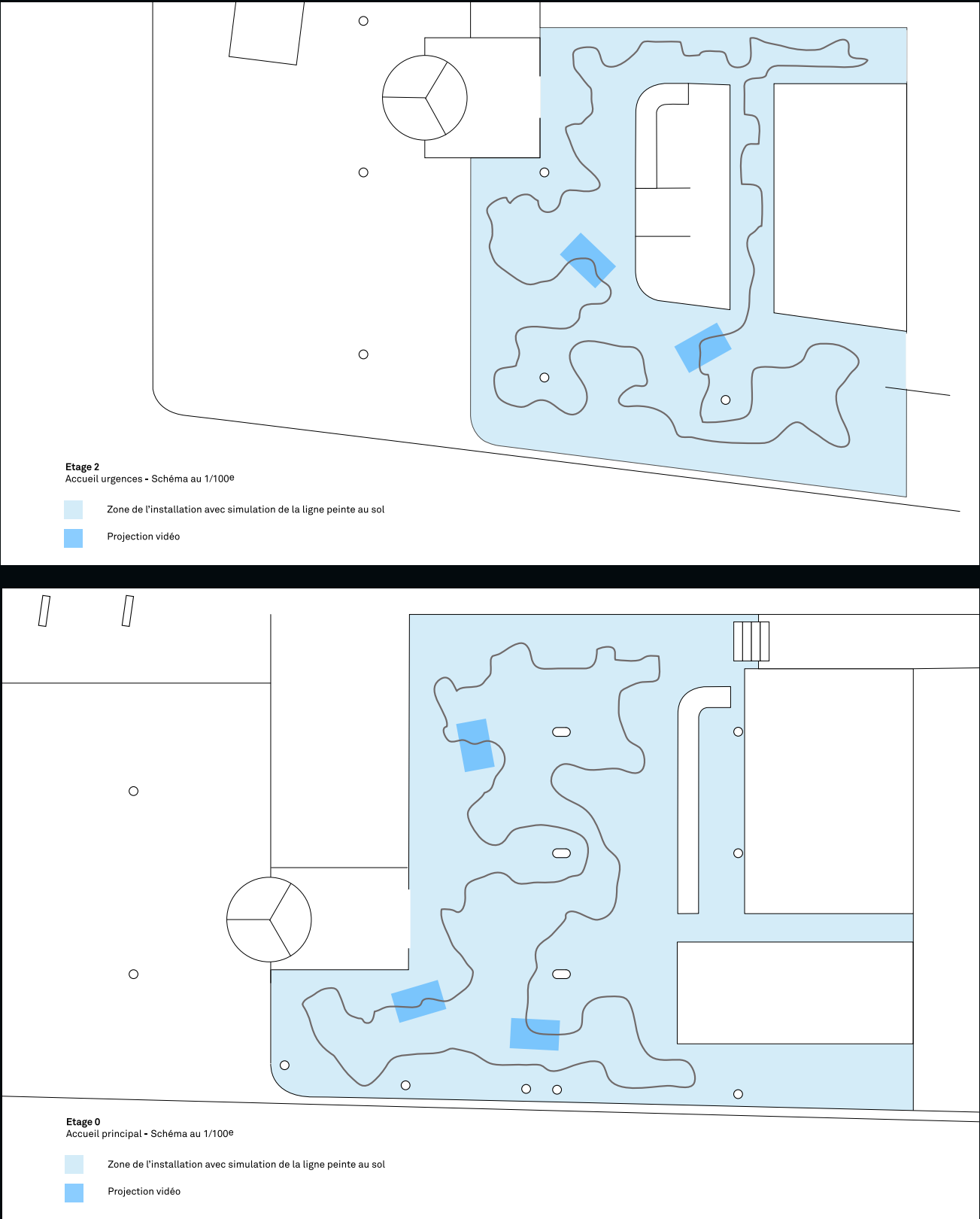
A la recherche d'une amorce abstraite pour concrétiser un projet qui fédère patients, soignants et visiteurs, Vincent Kohler mise sur la simplicité: il propose de tracer à la main une ligne en époxy sur le sol dans deux espaces du nouvel Hôpital des enfants: les urgences et l'accueil principal. Ce dessin, dont le trait paraît spontané, n'est pas sans rappeler l'esprit de *La Linea*, la série d'animation de la télévision italienne réalisée par Osvaldo Cavandoli.

L'intention de Vincent Kohler est de détourner l'attention du patient de sa problématique, de la rendre moins douloureuse. Mais sans prétention thérapeutique. La ligne est à la fois repère et invitation à créer ses propres images. Trois projecteurs placés dans l'environnement de l'accueil et deux dans la zone d'attente des urgences feraient tourner en boucle les dessins réalisés par les usagers de l'hôpital, jeunes patients, proches, voire personnel qui se prêterait au jeu. Ces réalisations ne prendraient forme que sur le sol, en contact avec la ligne, pour intégrer l'architecture sans l'envahir.

Des blocs de feuilles blanches, sur lesquelles une simple ligne incurvée serait tracée, attiseraient l'imagination des uns et des autres, invités ensuite à déposer leurs réalisations dans une boîte aux lettres. Ces dessins se verraient alors projetés en boucle dans les trois zones prévues à cet effet. Vincent Kohler propose encore une visibilité sur l'extérieur, par l'intermédiaire d'une plateforme électronique mise en ligne qui regrouperait toutes les interventions des usagers. Des illustrations réalisées par des dessinateurs professionnels complèteraient les différentes galeries.

L'idée de la ligne interpelle le collège d'experts qui l'imagine commencer dans la station de métro du M2 pour guider les usagers à bon port. La souplesse et les aspects participatifs de ce projet plaisent, mais ce dernier n'est pas retenu, en raison de son confinement. Le jury aurait attendu un approfondissement des thématiques de cheminement et d'immédiateté. Les idées sont jugées intéressantes, mais semblent manquer de développement aussi bien sur le plan structurel qu'artistique.





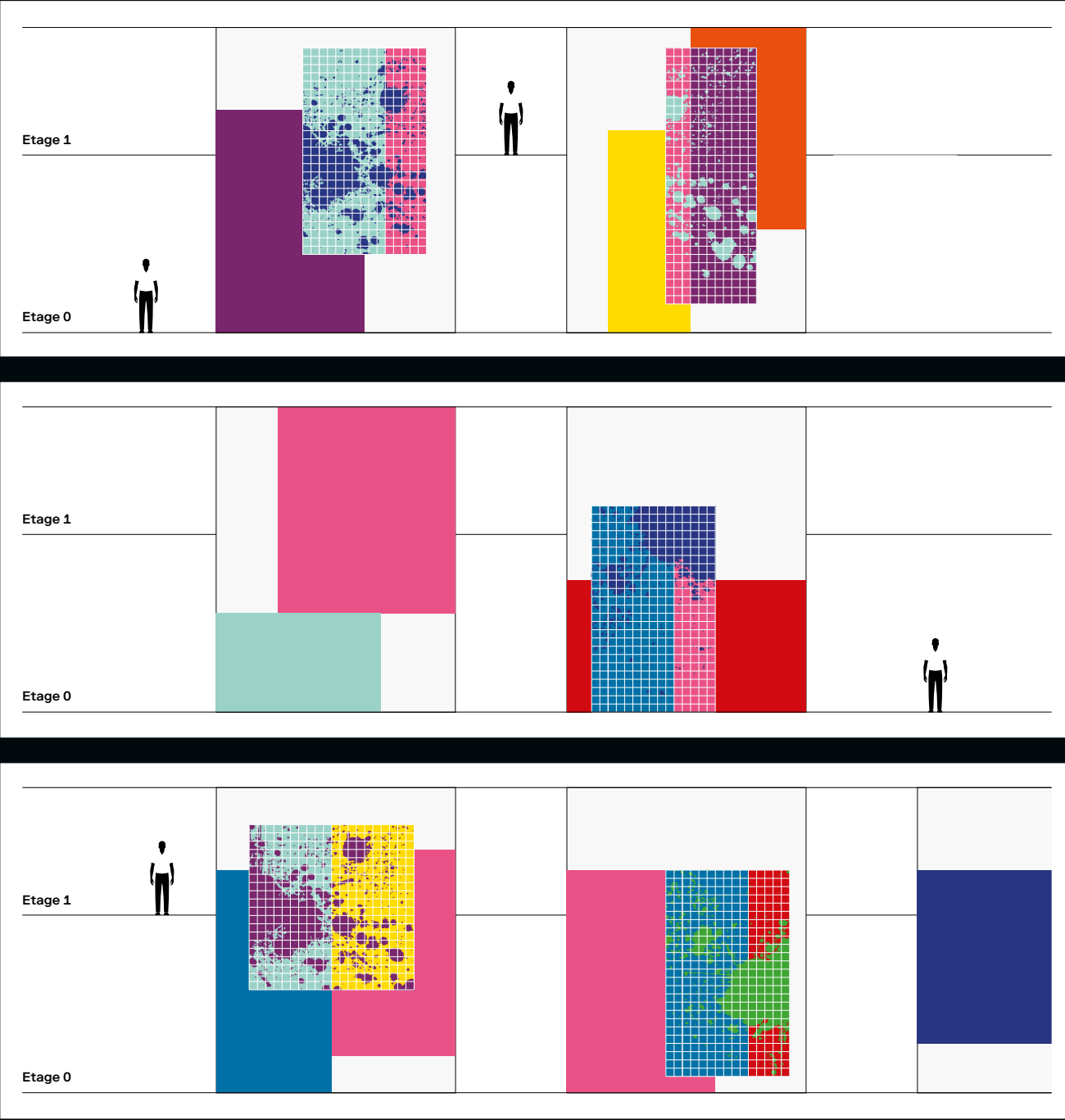
4.5 – N°5

SHIRANA SHAHBAZI

C'est l'art des *azulejos* – la faïence andalouse et portugaise – que l'artiste Shirana Shahbazi propose d'intégrer aux espaces intérieurs de l'édifice. Elle imagine des fresques, parfois sur des doubles hauteurs, enrichies de catelles aux couleurs chatoyantes, dont elle superviserait la réalisation chez un artisan lusitanien. Car c'est bien à une œuvre concertée et un *work in progress* qu'elle fait allusion, quand elle affirme vouloir travailler main dans la main avec les architectes, pour concrétiser aplats et mosaïques sur les murs de l'hôpital. Les chambres des patients seraient aussi concernées par le projet, dont les parois pourraient se colorer.

Shirana Shahbazi précise avoir opté pour des matériaux durables. Plutôt habituée à réaliser des interventions ponctuelles, elle excelle à combiner les techniques pour créer des ambiances – gammes de couleurs, prismes. Pour l'Hôpital des enfants, elle s'est interrogée sur la matérialisation d'une animation qui ne « lasse » pas les usagers. D'où sa proposition qui joue sur deux dimensions : un fond monochrome et une surimpression abstraite en mosaïque.

La très grande maîtrise et la qualité d'œuvres antérieures présentées par l'artiste impressionnent le collège d'experts. Bien que les couleurs lumineuses suffisent à donner une identité à l'édifice, le jury s'interroge sur l'intégration de cette voluptueuse « chromothérapie » dans un environnement spécifiquement pédiatrique. Il relève que cette intervention pourrait s'insérer dans des contextes divers. C'est en raison d'une absence de lien avec la vocation des lieux que le projet n'est pas retenu.



4.6 – N°6

CARMEN PERRIN

« L'œil est une préhension de la lumière. » C'est avec cette citation du philosophe Gilles Deleuze, tirée de son essai *Le pli – Leibniz et le baroque* que Carmen Perrin introduit sa proposition : rester spatialement et physiquement au plus proche de l'architecture proposée par le nouvel Hôpital des enfants. Stimuler le cerveau par un travail sur les prismes et non par l'ajout d'objets, parfois synonymes d'obstacles.

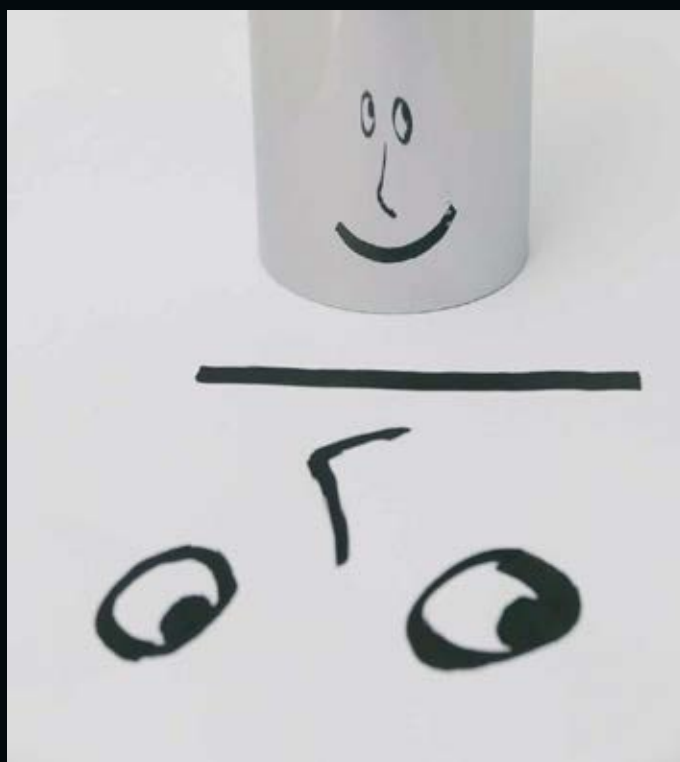
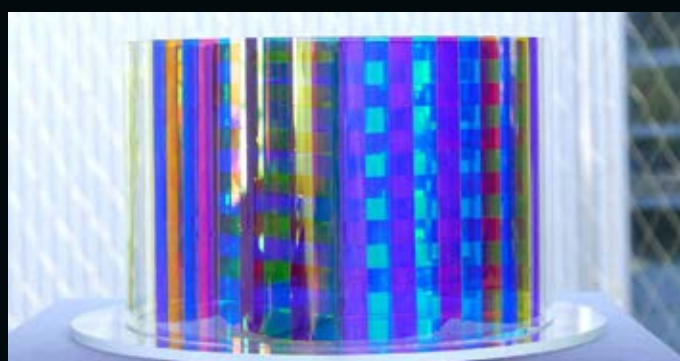
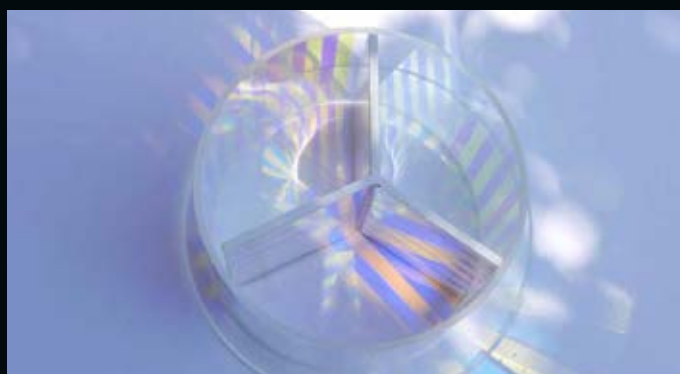
Carmen Perrin interprète l'espace de façon à ne se trouver ni dedans ni dehors ; elle a choisi d'intervenir à plusieurs endroits et de les considérer comme un périmètre global, dont la potentialité lui permettrait de dépasser la simple notion de jeu. Il en résulte différentes interventions : le plafond de l'entrée principale (sud) accueillerait une grande fresque jaune, dont les motifs évoqueraient l'univers de Matisse et se refléteraient sur les colonnes enrobées d'acier chromé.

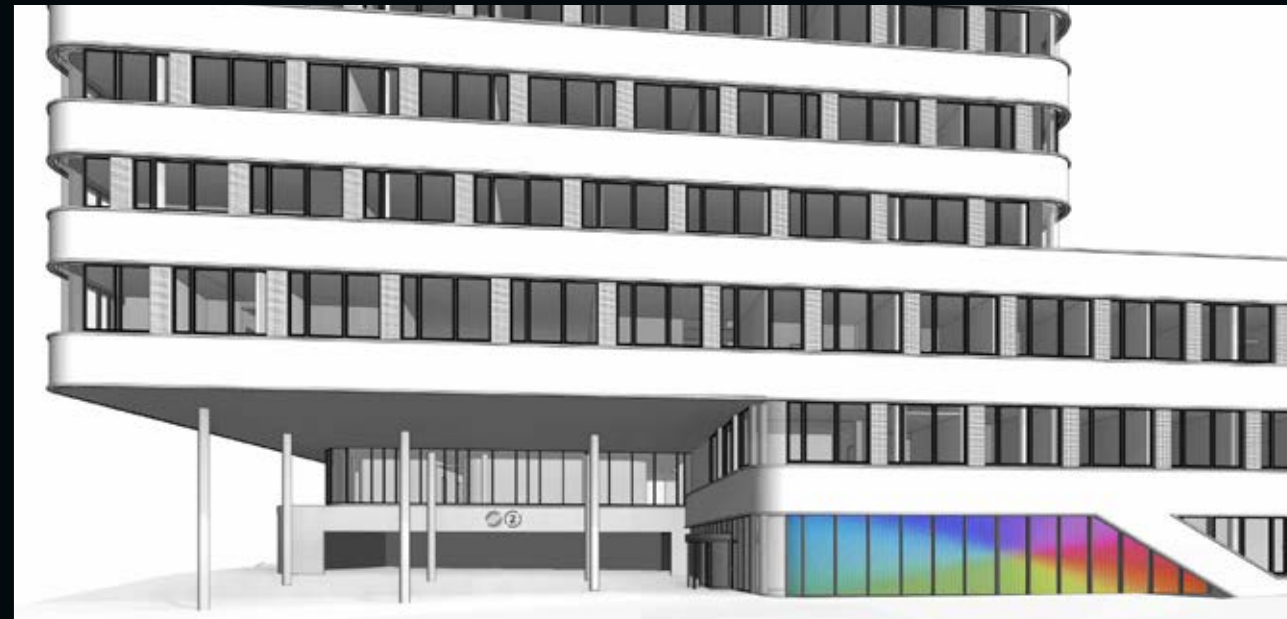
Puis les deux tambours d'entrée de l'édifice auraient également leur propre vibration chromatique, grâce à la pose d'un film dichroïde à même le verre. Illusion d'optique toujours, avec une proposition d'intervention dans la salle d'attente, dont les baies vitrées pourraient accueillir un polycarbonate, un polymère connu pour ses propriétés de transparence. L'effet serait d'épaissir et de décomposer les couleurs. Les silhouettes seraient perceptibles de part et d'autre, comme autant d'ombres chinoises. Des tapis de yoga circulaires et multicolores sont aussi prévus dans cette zone.

L'artiste se propose encore d'intervenir avec des anamorphoses sur les colonnes intérieures de la zone d'accueil, ainsi que par la pose d'une éolienne en toiture et une animation des quatre garde-corps autour des patios, au moyen d'un collage de lettres géantes qui se refléteraient alentour. L'ensemble des projets vise à détourner l'attention des jeunes patients, à les captiver.

Le collège d'experts salue le remarquable travail de recherche mené par Carmen Perrin, ainsi que sa très grande qualité visuelle. Mais le jury n'arrive pas à trouver un lien suffisamment concret entre les différentes interventions artistiques proposées pour réussir à en tirer une cohérence globale en lien avec l'environnement pédiatrique et la future identité de l'Hôpital des enfants. Le projet n'est de ce fait pas retenu au terme du deuxième tour.







4.7 – N°7

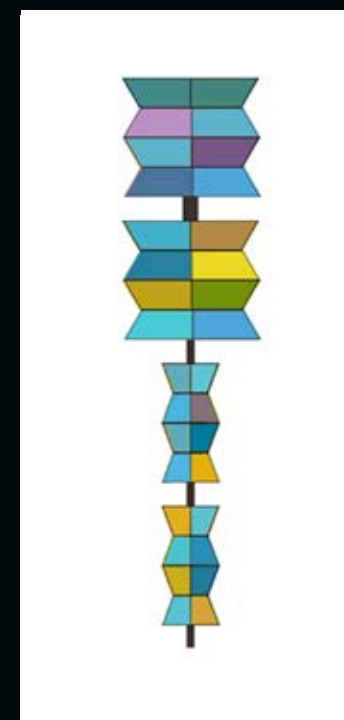
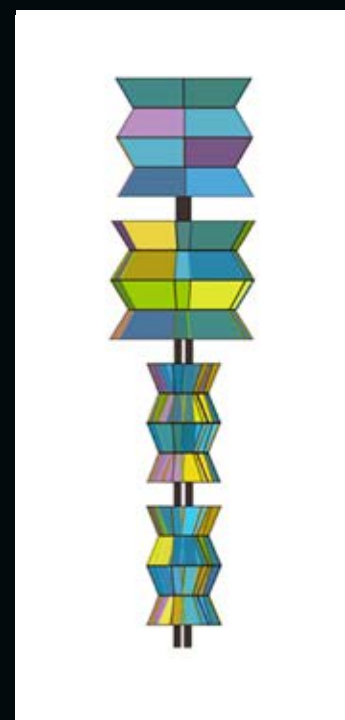
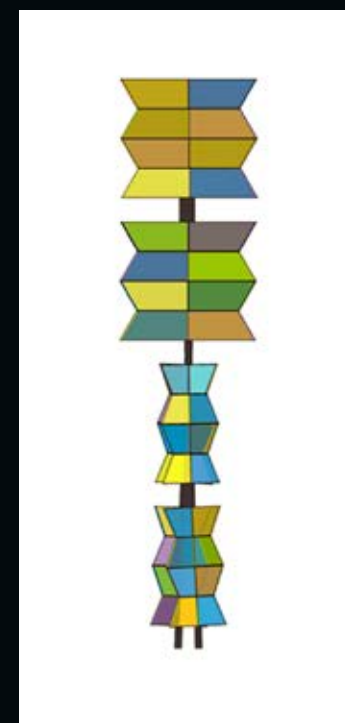
*ECLAIREURS***DENIS SAVARY**

Des puits de lumière habités par des *Eclaireurs*, c'est la proposition formulée par Denis Savary, pour animer le nouvel hôpital: quatre sculptures monumentales, réalisées en métal et verre colorés, qui évoquent aussi bien une figure totémique qu'un jeu de lampions extrême-oriental. Les références ethnographiques sonnent comme une invitation à faire travailler l'imagination.

La source d'inspiration de Denis Savary est une sculpture traditionnelle béninoise, poteau installé à proximité des habitations comme symbole de protection familiale. Plutôt que de planter ses sculptures dans le sol à l'image de la coutume africaine, l'artiste propose au contraire de les jucher sur un socle, qui prendrait la forme d'une table elle aussi géante. Les installations s'élèveraient à plus de 12 mètres du sol des patios, visibles depuis la toiture-jardin du bâtiment bas.

La fusion entre mobilier et sculpture à l'intérieur de l'édifice est aussi une allusion aux jouets d'enfant de l'époque Bauhaus (1919-1933), avec ses tables gigognes et ses boîtes encastrables. L'artiste voit ses quatre sculptures monumentales, qu'il souhaiterait développer avec un maître verrier, comme des structures caméléons qui se fonderaient dans l'architecture.

Le jury est sensible à la qualité de la proposition, dont il concevrait la présence de l'une des sculptures monumentales sur une esplanade de la cité hospitalière. En revanche, l'ensemble de l'intervention se heurte à un problème insoluble. Il manque l'espace nécessaire dans les patios pour que le public puisse réellement prendre la mesure des œuvres, avec le recul nécessaire pour les appréhender d'un seul tenant. Cette contrainte amène le collège d'experts à ne pas retenir la proposition de Denis Savary.





5

Recommandation du collège d'experts

A l'issue de ses délibérations, le collège d'experts a décidé à l'unanimité de recommander le projet *Venez, vivons avec nos enfants!* de Claudia & Julia Müller pour la réalisation de l'intervention artistique du nouvel Hôpital des enfants (entrée principale). Le collège a fixé un plafond financier pour la réalisation de cette œuvre, ce qui lui a permis de retenir également une partie du projet soumis par Camille Scherrer, à savoir l'animation extérieure de l'entrée des urgences, ainsi que des espaces d'attente, voire ultérieurement des peintures murales. Son concept, qui se décline jusqu'à la dimension de l'orientation, sera repris dans le cadre des études de la signalétique.

6

Conclusions

Le collège d'experts tient à remercier tous les artistes qui ont participé à ces mandats d'étude parallèles sur invitation et salue la qualité du travail fourni par les concurrents.

Cette procédure a permis de répondre aux attentes de l'organisateur et de l'utilisateur telles qu'énoncées dans le cahier des charges.

7

7.1

APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES

Le présent rapport est approuvé et signé par les membres du collège d'experts à Lausanne le 5 mai 2014.

Dispositions finales

LISTE DES MEMBRES AVEC SIGNATURES

Présidente

Catherine Borghini Polier

Directrice des constructions, ingénierie, technique et sécurité (CIT-S)

Membres

Nicole Minder

Cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud

Caroline de Watteville

Chargée des activités culturelles du CHUV

Caroline Bachmann

Artiste et chargée de cours, Haute école d'art et de design (HEAD), Genève

Vincent Barras

Professeur et représentant de la Commission culturelle du CHUV

Lazare Benaroyo

Professeur et représentant de la Commission culturelle du CHUV

Jean François Tolsa

Chef du Département femme-mère-enfant (DFME)

Thierry Penseyres

Directeur des soins, Département femme-mère-enfant (DFME)

Valérie Blanc

Directrice administrative et financière, Département femme-mère-enfant (DFME)

Jean-Baptiste Armengaud

Médecin hospitalier, Département femme-mère-enfant (DFME)

Denis Hemme

Chef de projet infirmier, Département femme-mère-enfant (DFME)

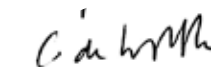
Jean-Baptiste Ferrari

Architecte mandataire, GMP + JB Ferrari Sàrl

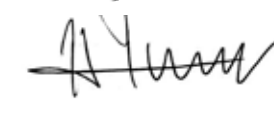
Léonard Chabloz Rihs

Architecte, chef de projet CIT-S, CHUV

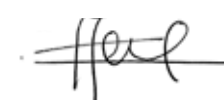
















PRÉSIDENTE

Catherine Borghini Polier

Directrice des constructions, ingénierie, technique et sécurité (CIT-S)

MEMBRES

Nicole Minder

Cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud

Caroline de Watteville

Chargée des activités culturelles du CHUV

Caroline Bachmann

Artiste et chargée de cours,
Haute école d'art et de design (HEAD), Genève

Pr Vincent Barras

Professeur et représentant
de la Commission culturelle du CHUV

Pr Lazare Benaroyo

Professeur et représentant
de la Commission culturelle du CHUV

Pr Jean-François Tolsa

Chef du Département femme-mère-enfant (DFME)

Dr Jean-Baptiste Armengaud

Médecin hospitalier,
Département femme-mère-enfant (DFME)

Thierry Penseyres

Directeur des soins,
Département femme-mère-enfant (DFME)

Valérie Blanc

Directrice administrative et financière,
Département femme-mère-enfant (DFME)

Denis Hemme

Chef de projet infirmier,
Département femme-mère-enfant (DFME)

Jean-Baptiste Ferrari

Architecte mandataire, GMP + JB Ferrari Sàrl

Léonard Chabloz Rihs

Architecte, chef de projet CIT-S, CHUV